

Réf: Dossier N° : 55427

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « KAMAC INDUSTRIE COTE D'IVOIRE »

Siège social : ABIDJAN - PORT-BOUET BLVD VGE EX CONCESSION
 SILOVE, 26 BP 67 ABJ 26

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 08 Oct. 2018 reçus par Me KOUASSI Loukou Bertin, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 12 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « KAMAC INDUSTRIE COTE D'IVOIRE » .

Objet: BTP ; Etude, conception et développement de plateforme industrielle et commerciale ; Import-export ; Trading ; Transport ; Commerce général. La prise de participation de la société dans toutes les entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, par tout moyen, notamment par apport, fusion, commandite, souscription ou achat de parts sociales. Et, plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation et le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - PORT-BOUET BLVD VGE EX CONCESSION
 SILOVE, 26 BP 67 ABJ 26

GERANT: Monsieur CAMARA OUSMANE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-26705 du 12/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24024 du 12/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

